

Fiche technique

Certifiée ISO-9001/14001

ActivePrimer

Couche de fond siloxane diluable à l'eau avec protection du film pour l'extérieur

Domaine d'emploi	Couche de fond sans solvant pour les peintures à base de dispersion, de silicate, de sol-silicate ou de résine de silicone en extérieur. Convient pour les enduits de chaux-ciment, le béton, les enduits de chaux, les enduits de résine synthétique et les anciennes couches de peinture minérale ou de dispersion stables. ActivePrimer possède un excellent pouvoir de pénétration, égalise le pouvoir absorbant, renforce et rend le support hydrophobe. Contient des agents biocides aux propriétés algicides et fongicides. ActivePrimer est compatible avec toutes les peintures à base d'eau à base de dispersion, de résine de silicone ou de dispersion-silicate de Bosshard ou Sax. Un ajout de 10 % à la première couche augmente l'adhérence sur les anciennes peintures et sur les supports légèrement absorbants.
Propriétés	- Pouvoir de pénétration élevé - Sans solvant - Régule l'absorption des supports altérés ou non homogènes - Excellent effet d'imprégnation et de solidification - Protection du film active contre les algues et les moisissures - Amélioration de l'adhérence des peintures - Convient aux systèmes d'isolation thermique avec des panneaux de mousse de polystyrène rigide - Perméable à la vapeur d'eau et au CO₂ - Très bonne résistance aux alcalis - Étiquette environnementale suisse catégorie D
Données techniques	Liants Siloxanes et polymères acryliques Forme de livraison Liquide prêt à l'emploi, incolore en séchant Emballage 10 / 20 kg Extrait sec DIN 53216 13 %. Densité DIN EN 53217 1,0 g/cm³ valeur moyenne Valeur du pH 8
Support	Convient pour les enduits chaux-ciment, le béton, les enduits à la chaux, les enduits à base de résine synthétique et les anciennes peintures minérales ou à base de dispersions solides. Convient également aux systèmes d'isolation thermique avec des panneaux en mousse rigide de polystyrène. Pour les nouveaux enduits, il convient de respecter un délai de carbonatation d'au moins 4 à 6 semaines. Le support doit être propre, sec, porteur, absorbant et exempt de substances susceptibles de nuire à l'adhérence, telles que graisse, huile, poussière, algues, mousses, couches non adhérentes ou autres impuretés. Les surfaces à revêtir doivent être testées pour s'assurer qu'elles sont adaptées et qu'elles peuvent supporter des revêtements ultérieurs. Enlever les couches de frittage ou les contaminants avant d'appliquer l'Acide Liquide. Ne pas utiliser sur des supports exposés au sel ou sur des surfaces horizontales exposées à l'eau. La compatibilité avec les produits d'étanchéité doit être vérifiée avec le fabricant de ces produits.
Système d'application	Voir la fiche technique de la couche de finition.
Application	Peinture, rouleau, au pistolet (airless). Dilution Si nécessaire avec de l'eau, max. 25 %. Adapter la dilution à la capacité d'absorption du support. Consommation Environ 100–400 g/m², dépendant de la méthode d'application, de la structure et de l'absorption du support.

	Température minimale d'application Ne pas appliquer en dessous de +5 °C de température ambiante et de température du support. Toujours orienter l'application en fonction des conditions climatiques appropriées. Ne jamais appliquer le produit dans des conditions trop froides ou trop humides ou si de telles conditions climatiques sont prévues dans l'immédiat. En cas de non-respect de cette consigne, le processus de séchage peut être perturbé, avec le risque de dommages consécutifs, par exemple des fissures capillaires. Selon le support, de fines fissures de rétraction peuvent apparaître suite aux conditions de séchage. Nettoyage des outils Bien laver à l'eau immédiatement après usage. Nettoyer la couche de fond séchée avec un diluant universel.
Séchage DIN EN 53150	A +20 °C et 65 % d'humidité relative, recouvrable au bout de 4 à 6 heures environ. Des températures plus basses ou une humidité de l'air plus élevée prolongent le temps de séchage.
Stabilité au stockage	Durée de stockage 24 mois maximum à +20 °C dans des emballages non entamés. Stocker dans un endroit frais, sec et à l'abri du gel. Protéger de la lumière directe du soleil.
Remarques particulières	Respecter les normes et directives ASEPP/BFS et SIA applicables à l'élément de construction à traiter. Respecter et utiliser les check-lists ASEPP, les protocoles de contrôle et les instructions de maintenance.
Directive 2004/42/CE	Le produit est inférieur à la valeur maximale de 30 g/l de la catégorie de produits A/g Wb et est donc conforme. Teneur en COV : max. 1 g/l.
Données de sécurité	ActivePrimer contient des substances actives pour les produits traités : 3-IOD-2-PROPI-NYLBUTYLCARBAMAT. L'eau provenant du nettoyage des outils de travail ne doit pas pénétrer dans le sol ou les eaux de surface. Classification/Conseils de prudence Voir la fiche de données de sécurité actuelle et l'étiquette. Code de déchets 08 01 12

Les informations ci-dessus ne sont que des indications générales. Les conditions de travail indépendantes de notre volonté et la variété des matériaux utilisés excluent toute revendication sur la base de ces informations. En cas de doute, nous vous recommandons de faire suffisamment d'essais par vous-même. Une garantie ne peut être donnée que pour la qualité élevée et constante de nos produits. Toutes les éditions précédentes de cette fiche d'information perdent leur validité.

Téléphone +41 (0)44 817 73 73 | www.bosshard-farben.ch | bosshard@bosshard-farben.ch